Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
12e année

Compréhension orale

le plurilinguisme

Janvier 2020

Manitoba

Données de catalogage avant publication – Éducation Manitoba

Test basé sur les normes, français langue seconde – immersion 40S : langue et communication, 12e année [ressource électronique]. Clé de correction : compréhension orale — Janvier 2020

ISBN : 978-0-7711-7076-8 (PDF)

1. Français (Langue) – Examens.
2. Tests centrés sur une norme – Manitoba.
3. Français (Langue) – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba.
I. Manitoba. Éducation Manitoba.
448.0076

Tous droits réservés © 2020, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation.

Éducation Manitoba
Division de l'éducation de la maternelle à la 12e année
Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation Manitoba.

La reproduction du présent document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Les sites Web mentionnés dans le présent document pourraient faire l'objet de changement sans préavis.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document du Centre de ressources d'apprentissage du Manitoba (anciennement le Centre des manuels scolaires du Manitoba), à l'adresse www.mtbb.mb.ca.
ISBN : 978-0-7711-7074-4 (version imprimée)

Les opinions et les idées exprimées dans le présent cahier peuvent représenter le point de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du gouvernement du Manitoba.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 1

- Compilation des notes 1
- Préparation à la correction 1
- Cas particuliers relevés durant la correction 2

Résultats d'apprentissage 3

Critères d'évaluation pour les tâches de Compréhension orale 5

Tâches et réponses 6

Introduction

Le *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication* évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

– la Compréhension orale,
– la Compréhension écrite,
– la Production écrite.

Le présent document traite de la Compréhension orale. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

– les modalités de correction,
– les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
– les critères d'évaluation pour les tâches de Compréhension orale,
– les tâches de Compréhension orale et les réponses possibles.

Modalités de correction

L'application des modalités de correction repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du document audiovisuel, des tâches, des directives, des exemples de réponses possibles ainsi que des modèles de réponses d'élèves.

Compilation des notes

Les deux domaines de compréhension (Compréhension orale et Compréhension écrite) comptent pour 50 % de la note du test. La note que l'élève obtiendra pour l'ensemble de ces deux domaines doit être transposée sur 50 points au moyen du tableau à la fin de la *Clé de correction : Compréhension écrite*.

Préparation à la correction

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et les indicateurs de performance présentés dans le présent document.
- Bien connaître les critères d'évaluation pour les tâches de Compréhension orale.
- Visionner le document audiovisuel relié à cette partie du test (se référer au disque DVD qui a été envoyé avec les documents du test).
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension, les directives et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension orale vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particuliers relevés durant la correction

- ***Sources non indiquées*** – Lorsque l'élève n'indique pas une ou plusieurs de ses sources, la personne correctrice doit indiquer dans le cahier d'où provient le passage emprunté et attribuer une note uniquement pour la partie du travail qui appartient à l'élève.
- ***Pas de réponse*** – Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse*** – Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que la réponse soit claire. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- ***Réponse illisible*** – Lorsque l'écriture est indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.

Les divisions scolaires ont désigné une personne coordonnatrice responsable de gérer la correction locale. Toute irrégularité (plagiat ou tricherie) doit être portée à l'attention de la personne coordonnatrice.

Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle doit consulter la personne coordonnatrice.

Dans le cas d'une demande de révision de note, la personne correctrice doit consulter la personne coordonnatrice qui se chargera de coordonner les séances de révision de note.

Résultats d'apprentissage

Les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation en Compréhension orale sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ce tableau reprend l'information présentée dans la trousse *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1]. Le document audiovisuel choisi, ainsi que les tâches de compréhension, correspondent au résultat d'apprentissage général et au résultat d'apprentissage spécifique de la 12e année retenus pour le test.

Dans la marge de droite de la clé de correction, en plus de la pondération accordée à chaque tâche, vous trouverez un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau suivant.

Compréhension orale, 12e année		
Résultat d'apprentissage général	**Résultat d'apprentissage spécifique**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CO1 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.	**A** L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/] ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].	1. L'élève dégage le sujet et les aspects traités. 2. L'élève met en évidence les idées principales et secondaires. 3. L'élève dégage l'intention du discours en s'appuyant sur la structure de celui-ci. 4. L'élève dégage le point de vue des intervenants en s'appuyant sur les indices qui traduisent l'objectivité et/ou la subjectivité tels que titre, choix de l'information, ton, images, montage, trame sonore, etc. 5. L'élève fait part de sa réaction en la justifiant à partir d'éléments appropriés du discours.

Afin de faciliter la transition au nouveau programme d'études, vous trouverez pour chaque tâche un code qui précise les apprentissages incontournables et les indicateurs de développement qui correspondent aux résultats d'apprentissage visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page suivante. Le tableau reprend l'information présentée dans le schéma des apprentissages pour le stade *Autonome*[2].

1. MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Manitoba, Le Ministère, 2000.
2. MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, « Autonome (11-12) : apprentissages incontournables », *Le stade* Autonome – *11e et 12e années*, 2018, <https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/f12/cadre_m-8/index.html> (Consulté le 2 octobre 2018).

Compétences :
– **Négocier le sens des idées et de l'information;**
– **S'exprimer pour répondre à ses besoins et à ses intentions;**
– **S'identifier comme apprenant en immersion française.**

Composantes des compétences	Apprentissages incontournables	Indicateurs de développement
Dégager et valider le sens pour soi et avec autrui (DV) À partir d'une variété de situations authentiques et selon des critères de réalisation construits ou coconstruits, l'élève :	**A-DV2** bâtit, démontre et approfondit sa compréhension de multiples façons en :	3. analysant le message et la vision du monde qui y sont reflétés en considérant les enjeux et les valeurs historiques, personnelles, sociales et éthiques; 4. développant ses arguments, basés sur des preuves.
	A-DV4 interprète un texte courant en :	1. distinguant les faits, les opinions et les hypothèses pour en évaluer l'objectivité et la subjectivité; 2. examinant les procédés par lesquels l'auteur véhicule son message et transmet son regard sur le monde; 3. analysant la portée du texte.
Générer un message et le valider pour soi et avec autrui (GV) À partir d'une variété de situations authentiques et selon des critères de réalisation construits ou coconstruits, l'élève :	**A-GV3** crée une variété de textes courants portant sur des thèmes complexes, des enjeux sociaux, des enjeux éthiques ou des questions essentielles pour s'exprimer, informer, décrire, expliquer ou convaincre.	
	A-GV5 rend son message clair, cohérent et pertinent avec le souci de créer des effets en tenant compte :	1. des règles de langue et des conventions de la communication; 2. de la grammaire et de la syntaxe; 3. du développement et de l'organisation des idées; 4. de la tonalité; 5. de la prosodie; 7. des normes, pour citer correctement des références fiables et variées.
Analyser, évaluer et transformer les idées et les informations (AÉ) Dans une variété de textes qu'il reçoit ou qu'il crée, à l'aide de critères d'évaluation préétablis ou coconstruits, l'élève :	**A-AÉ1** fait une lecture analytique pour comparer, au niveau du contenu et de la forme, les façons de traiter un même thème ou une même problématique.	
	A-AÉ2 porte un jugement critique, éthique ou esthétique sur l'intention, l'impact, la qualité du contenu et de la forme en examinant :	1. le contexte de création du texte; 2. la force de persuasion, le pouvoir de suggestion et d'évocation; 3. les formes de manipulation ou de propagande; 4. les normes sociétales et les valeurs morales; 5. la vision du monde; 6. l'utilisation particulière de la langue et des référents socioculturels.
	A-AÉ3 établit, ajuste et valide son point de vue en :	1. mettant en œuvre une pensée divergente et convergente; 2. élaborant des preuves soutenant ses idées pour développer une argumentation efficace; 3. formulant un point de vue réfléchi face à un questionnement; 5. formulant plusieurs solutions à une même question.
Acquérir les connaissances langagières et les référents socioculturels (AC) Placé dans des situations de communication pertinentes et signifiantes, l'élève :	**A-AC1** précise sa compréhension, élabore des messages clairs et cohérents ou produit l'effet désiré en mettant à profit les connaissances suivantes :	1. les règles de grammaire et la syntaxe; 2. les modes et les temps verbaux; 3. l'orthographe grammaticale et lexicale; 4. les procédés; 5. le vocabulaire contextuel; 6. les registres de langue; 7. la prosodie; 8. la tonalité; 9. les marques de présence de l'auteur dans le texte; 10. les effets cinématographiques.

Critères d'évaluation pour les tâches de Compréhension orale

Tâches analytiques **Valeur : 3 points**

Directives : La réponse doit contenir les trois éléments suivants :

- une compréhension évidente de la tâche,
- une explication complète et bien structurée,
- un minimum de deux références ou citations pertinentes tirées du document audiovisuel.

Niveau de performance / Critères	3 Réponse perspicace	2 Réponse adéquate	1 Réponse rudimentaire	0 Réponse insuffisante
L'élève démontre une compréhension de la tâche selon l'indicateur de performance évalué.	Compréhension approfondie qui cerne les idées principales et les détails importants	Compréhension convenable qui cerne les idées principales, mais à laquelle manquent des détails importants	Compréhension superficielle qui n'identifie que des aspects partiels ou apparents	Manque évident de compréhension de la tâche
L'élève élabore la réponse de façon progressive pour faire comprendre ses idées sous forme d'un texte qui contient des éléments de cohérence.	Explication développée de façon détaillée qui analyse plusieurs éléments pertinents du document audiovisuel **ET** Organisation appropriée de la réponse	Explication correcte qui contient les idées principales malgré l'absence de quelques détails importants **ET** Organisation généralement cohérente de la réponse malgré des maladresses	Explication simpliste qui se limite aux notions évidentes et qui exige une interprétation **OU** Réponse mal structurée	Explication erronée **OU** Hors sujet
L'élève utilise des références ou des citations pertinentes pour appuyer une compréhension de la tâche.	Références ou citations bien choisies et agencées à la tâche	Références ou citations acceptables et reliées partiellement à la tâche	Liens superficiels à la tâche **OU** Références ou citations insuffisantes	Absence de références ou de citations

Tâches critiques **Valeur : 3 points**

Directives : La réponse doit contenir les trois éléments suivants :

- une compréhension évidente de la tâche,
- une justification du point de vue complète et bien structurée,
- un minimum de deux références ou citations pertinentes tirées du document audiovisuel.

Niveau de performance / Critères	3 Réponse perspicace	2 Réponse adéquate	1 Réponse rudimentaire	0 Réponse insuffisante
L'élève démontre une compréhension de la tâche selon l'indicateur de performance évalué.	Compréhension approfondie qui cerne les idées principales et les détails importants	Compréhension générale qui cerne les idées principales, mais à laquelle manquent des détails importants	Compréhension limitée qui n'identifie que des aspects partiels ou apparents	Manque évident de compréhension de la tâche
L'élève fournit une justification qui donne des raisons qui motivent son point de vue. La réponse contient des éléments de cohérence.	Justification réfléchie qui contient des éléments signifiants du document audiovisuel qui appuient le point de vue de l'élève **ET** Organisation judicieuse et fluide de la réponse	Justification adéquate qui contient des éléments du document audiovisuel qui appuient le point de vue de l'élève **ET** Organisation appropriée de la réponse	Justification superficielle qui contient des éléments apparents du document audiovisuel et qui exige une interprétation **OU** Réponse mal structurée	Justification inappropriée
L'élève utilise des références ou des citations pertinentes dans sa justification.	Références ou citations bien choisies et agencées à la justification	Références ou citations acceptables et reliées partiellement à la justification	Liens superficiels à la justification **OU** Références ou citations insuffisantes	Absence de références ou de citations

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Les réponses fournies dans le présent document sont des pistes pour guider la correction. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est parfois appelée à porter un jugement professionnel sur la qualité de la réponse de l'élève.

Le plaisir des langues

1. Dégagez l'intention de la réalisatrice Lucie Gagnon dans ce reportage.

   Expliquez votre réponse en vous référant à au moins deux éléments pertinents du document audiovisuel.

CO1-A-3

A-DV2 : 3
A-DV4 : 2
A-GV5 : 1, 3, 7
A-AÉ2 : 2, 5

3 points

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

L'intention de la réalisatrice est de nous informer des avantages que le plurilinguisme offre aux gens en nous présentant le modèle d'apprentissage que la famille de Tetsu Young a adopté pour encourager l'apprentissage des langues chez leurs jeunes enfants. Cette famille multilingue passionnée du plurilinguisme pourrait inspirer des parents canadiens. Pour renforcer son message, elle fait appel à un expert en langues.

- « À quatre ans et demi, Ronny est en voie de réaliser le rêve de son père… devenir polyglotte » (journaliste).
- « Il y a beaucoup de choses que j'ai réussies dans ma vie, grâce à la culture, grâce aux langues » (Tetsu Young).
- « Le père de Ronny, Tetsu Young, a lui-même appris plusieurs langues dès son jeune âge » (journaliste).
- « Anglais, français, japonais, mandarin, espagnol sont les cinq langues que je maîtrise, que je parle couramment » (Tetsu Young).
- « …Yuko est en immersion française » (journaliste).
- « Des couples en union mixte comme Tetsu et Yuko, on en compte près de 400 000 au Canada » (journaliste).
- « Deux langues ou plus, c'est ce qui est parlé par plus de 6 millions de Canadiens » (journaliste).
- « La motivation de le faire aussi jeune, aussi tôt, c'est par expérience. Moi, je sais que je l'ai appris de cette manière-là » (Tetsu Young).
- « Ça aide d'apprendre une nouvelle langue très jeune parce que ça nous permet de perdre notre accent et d'apprendre à prononcer très bien la nouvelle langue » (Phaedre Royle).
- « Tout le monde s'en va dans la direction où est-ce qu'il faut parler au moins deux, sinon trois langues facilement je pense. Ça va être un prérequis » (Tetsu Young).
- « Juste les cinq langues que je leur apprends, je pense que ça couvre… je ne sais pas… 80 % de la population sur la planète » (Tetsu Young).

Codes et pondération de chaque tâche :

CO1-A-1
CO1-A-2

A-DV2 : 3
A-GV4 : 3
A-GV5 : 1, 3, 7
A-AÉ2 : 3, 5

3 points

2. La journaliste a déclaré que les enfants de Tetsu « vont grandir dans un monde sans frontières ».

   Expliquez cette affirmation et faites ressortir au moins deux éléments pertinents du document audiovisuel qui l'appuient.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Cette affirmation renforce l'idée qu'être plurilingue est le catalyseur pour une vie remplie d'opportunités et de succès. Tetsu Young et sa femme font preuve de cela dans leur vie et c'est la raison pour laquelle ils ont décidé d'investir dans l'apprentissage linguistique de leurs enfants. Ces enfants, en voie d'acquisition de plusieurs langues, auront l'occasion de vivre, travailler, voyager n'importe où dans le monde parce qu'ils sont plurilingues et pourront s'identifier comme citoyens globaux.

- Tetsu et sa femme sont des mentors pour leurs enfants. Tout ce qu'ils ont fait dans leur vie sont des exemples de la réussite qui peut se produire grâce à l'apprentissage de plusieurs langues.
  - « Il y a beaucoup de choses que j'ai réussies dans ma vie, grâce à la culture, grâce aux langues » (Tetsu Young).
  - « … Tetsu Young, a lui-même appris plusieurs langues dès son jeune âge » (journaliste).
  - « Anglais, français, japonais, mandarin, espagnol sont les cinq langues que je maîtrise, que je parle couramment » (Tetsu Young).
  - « Taïwanais d'origine, il a fréquenté une école américaine avant d'arriver au Québec à l'âge de treize ans » (journaliste).
  - « Arrivée depuis peu au Québec, Yuko est en immersion française » (journaliste).
  - « Tetsu dirige de chez lui des études cliniques dans le domaine pharmaceutique. Il est en contact permanent avec la planète » (journaliste).

- Tetsu veut que ses enfants soient capables de prendre part dans un monde où être capable de parler plusieurs langues est un atout. Donc, lui et sa femme s'assurent que leurs enfants ont plusieurs occasions de mettre en pratique les langues qu'ils apprennent pour qu'ils puissent avoir tous les avantages possibles dans le futur.
  - « Moi, j'aimerais leur donner le monde » (Tetsu Young).
  - « Dès la naissance, leurs enfants ont la possibilité d'apprendre au moins deux langues à la maison » (journaliste).
  - « Le japonais et le mandarin […] dans notre famille on a besoin de ces langues-là. L'anglais ça va de soi, et puis le français, étant donné qu'on vit ici, et puis l'espagnol, nous on croit que c'est une langue qui a un futur… du côté économique » (Tetsu Young).
  - « Tout le monde s'en va dans la direction où est-ce qu'il faut parler au moins deux, sinon trois langues facilement je pense. Ça va être un prérequis » (Tetsu Young).
  - « Juste les cinq langues que je leur apprends, je pense que ça couvre […] 80 % de la population sur la planète » (Tetsu Young).
  - « Les grands-parents et deux filles au pair vivent en permanence avec la famille. Andrea, mexicaine, apprend aux enfants l'espagnol et Caroline, danoise, communique en anglais » (journaliste).
  - « Tetsu profite de chaque moment pour créer des occasions d'apprentissage » (journaliste).

Codes et pondération de chaque tâche :

CO1-A-5

A-DV2 : 3, 4
A-GV5 : 1, 3, 7
A-AÉ2 : 2, 4, 5

3 points

3. Croyez-vous que l'apprentissage de deux ou de plusieurs langues, comme dans la famille de Ronny, soit accessible à toutes les familles canadiennes?

   Justifiez votre point de vue en vous appuyant sur au moins deux éléments pertinents du document audiovisuel.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Oui, l'apprentissage de deux ou de plusieurs langues comme dans la famille de Ronny est accessible à toutes les familles canadiennes.

- Tetsu Young, le père de famille, représente ce qui devient de plus en plus la norme au Canada, c'est-à-dire des Canadiens qui veulent apprendre l'anglais et le français, maintenir leur langue maternelle et qui souhaitent la même chose ou plus pour leurs enfants. Le témoignage de Tetsu reflète les statistiques présentées dans le reportage et n'est qu'un exemple concret de ce que vivent certains Canadiens. Cela laisse entendre que l'apprentissage de plusieurs langues est tout à fait accessible grâce aux mentors qui existent dans le contexte canadien.
  - « Le père de Ronny, Tetsu Young, a lui-même appris plusieurs langues dès son jeune âge » (journaliste).
  - « Anglais, français, japonais, mandarin, espagnol sont les cinq langues que je maîtrise, que je parle couramment » (Tetsu Young).
  - « Taïwanais d'origine, il a fréquenté une école américaine avant d'arriver au Québec à l'âge de 13 ans » (journaliste).
  - « Des couples en union mixte […], on en compte près de 400 000 au Canada. Dès la naissance, leurs enfants ont la possibilité d'apprendre au moins deux langues à la maison » (journaliste).
  - « Deux langues ou plus, c'est ce qui est parlé par plus de 6 millions de Canadiens » (journaliste).

- La technologie donne accès aux langues et aux cultures. Ce reportage démontre le succès de Tetsu au travail grâce à la technologie. De plus, il assure que ses enfants ont accès aux émissions diffusées en mandarin, japonais ou espagnol. La télévision et l'accès qu'elle donne aux langues et aux cultures facilitent l'apprentissage d'une langue ciblée. Donc, que ce soit relié au travail ou que ce soit l'accessibilité de tant d'occasions pour apprendre des langues, la technologie permet ce rapprochement aux diverses langues et cultures, et alors à l'accessibilité des langues.
  - « Tetsu dirige de chez lui des études cliniques dans le domaine pharmaceutique. Il est en contact permanent avec la planète » (journaliste).
  - « Juste les cinq langues je leur apprends, je pense que ça couvre… je ne sais pas… 80 % de la population sur la planète. »
  - « Tetsu profite de chaque moment pour créer des occasions d'apprentissage » (journaliste).
  - « Tous les jours, que ce soit 10 minutes, ils vont écouter la télé en mandarin, ou en japonais, ça peut être en espagnol » (Tetsu Young).

Codes et pondération de chaque tâche :

- Il faut créer des occasions pour apprendre et maîtriser une langue, que ce soit à la maison, à l'école, ou à travers des programmes et activités communautaires. Dans la famille de Tetsu, les enfants préscolaires entendent et utilisent cinq langues autour de la table : le japonais, le mandarin, l'anglais, le français et l'espagnol. À cet âge, ils ont l'air de pouvoir maîtriser ces cinq langues. Rendus à l'école, ces enfants auront l'occasion de se frotter à la diversité canadienne et divers langues et cultures. Ces occasions et des possibilités de suivre des cours de langue à l'école (le programme d'immersion française par exemple) ne feront que concrétiser l'accès aux langues pour l'apprentissage pour toutes les familles canadiennes.
  - « Dans la famille de Tetsu, on a mis en place une stratégie d'apprentissage […] Une personne, une langue. C'est la règle du un-un » (journaliste).
  - « Ils séparent très bien les langues dans leur tête. Ils savent exactement à qui parler telle langue, ils savent exactement c'est quoi la langue qui leur est parlé. » (Tetsu Young).
  - « Tous les jours, que ce soit 10 minutes, ils vont écouter la télé en mandarin ou en japonais, ça peut être en espagnol » (Tetsu Young).
  - « Chaque jour, depuis un an et demi, les enfants vont à la garderie. C'est ici que leur vie francophone a commencé » (journaliste).
  - « L'équitation, ça ajoute une autre dimension à l'apprentissage des langues. Ici […] c'est pas le même vocabulaire qu'on va utiliser qu'à la garderie ou avec ses amis » (Tetsu Young).
  - « C'est donc avec le pony Sam, loin des cours académiques, que Ronny et sa maman viennent parfaire leur français en société » (journaliste).
  - « Les spécialistes suggèrent donc d'exposer le plus possible les enfants à la langue […] à l'intérieur de différentes activités » (Karina Marceau).

Non, l'apprentissage de deux ou de plusieurs langues comme dans la famille de Ronny n'est pas accessible à toutes les familles canadiennes.

- La famille Young vit la diversité chez elle grâce au fait que deux filles au pair vivent avec eux et chacune de ces personnes, y compris Tetsu et sa femme Yuko, parlent une langue différente aux enfants. Cela représente un investissement financier. Les familles typiques canadiennes n'embauchent pas normalement des personnes au pair comme des mentors de langues, c'est vu plutôt comme un luxe. Alors, à cause du fardeau financier, ce serait ridicule de suggérer que toutes les familles canadiennes puissent apprendre deux ou plusieurs langues de cette façon.
  - « Leur maison de Bromont est un véritable laboratoire » (journaliste).
  - « Cinq langues, à table. Une vraie joute de ping-pong » (journaliste).
  - « Dans la famille de Tetsu, on a mis en place une stratégie d'apprentissage pour éviter la confusion chez les enfants. Une personne, une langue. C'est la règle du un-un » (journaliste).
  - « … ma maman, c'est japonais; ou, avec mon papa, c'est mandarin » (Ronny).
  - « Les grands-parents et deux filles au pair vivent en permanence avec la famille »

(suite à la page 10)

(journaliste).
– « Andrea, mexicaine, apprend aux enfants l'espagnol et Caroline, danoise, communique en anglais » (journaliste).
– « Ils séparent très bien les langues dans leur tête. Ils savent exactement à qui parler telle langue, ils savent exactement c'est quoi la langue qui leur est parlée » (Tetsu Young).

- L'apprentissage d'une autre langue demande un investissement de temps si on veut la maîtriser. En effet, la recherche dit qu'un enfant a besoin d'être exposé 25 % du temps à une langue afin de l'apprendre et la maîtriser. À part des programmes d'immersion (française, ukrainienne, etc.) au Manitoba, les cours de langues donnés aux écoles n'offrent pas des occasions prolongées où les élèves peuvent bien maîtriser la langue cible. Alors, suggère-t-on que chaque famille canadienne trouve les moyens pour se libérer 25 % du temps afin de dénicher des occasions pour faire l'apprentissage des langues? Si oui, ce serait peu réaliste sinon impossible à y intégrer les heures nécessaires.
  – « Aux liens privilégiés s'ajoute une autre condition gagnante, il faut y mettre du temps » (journaliste).
  – « Tetsu profite de chaque moment pour créer des occasions d'apprentissage » (journaliste).
  – « Tous les jours, que ce soit 10 minutes, ils vont écouter la télé en mandarin ou en japonais, ça peut être en espagnol » (Tetsu Young).
  – « L'enfant doit être exposé à peu près 25 % du temps à une langue pour pouvoir l'apprendre et la maîtriser » (Phaedre Royle).
  – « … si on prend le cas de l'apprentissage de l'anglais, les cours donnés à l'école ne suffisent pas pour devenir bilingue » (Karina Marceau).
  – « Les spécialistes suggèrent donc d'exposer le plus possible les enfants à la langue […] à l'intérieur de différentes activités » (Karina Marceau).

- Les jeunes Canadiens ont déjà beaucoup de divertissements et d'obligations qui occupent leur temps après l'école. La recherche dit que pour maîtriser une autre langue, il faut y consacrer beaucoup de temps, à peu près 25 % de temps. Avec toutes les activités parascolaires, les devoirs à l'école et à la maison, les emplois, ils ne peuvent consacrer autant de temps à l'apprentissage de langues. De plus, même les parents qui voudraient encourager leurs enfants à apprendre une langue étrangère ont d'autres responsabilités aussi, y compris celle de conduire leurs enfants à des activités. À moins que ces activités soient offertes dans la langue qu'ils veulent maîtriser, comme dans le cas de Ronny, cela ne laisse aucune occasion pour faire l'apprentissage de deux ou de plusieurs langues.
  – « Tous les jours que ce soit 10 minutes, ils vont écouter la télé en mandarin ou en japonais, ça peut être en espagnol » (Tetsu Young).
  – « L'enfant doit être exposé à peu près 25 % du temps à une langue pour pouvoir l'apprendreet la maîtriser » (Phaedre Royle).

Codes et pondération de chaque tâche :

- « Chaque jour, depuis un an et demi, les enfants vont à la garderie. C'est ici que leur vie francophone a commencé » (journaliste).
- « Dans son groupe, Ronny est comme un poisson dans l'eau » (journaliste).
- « L'équitation, ça ajoute une autre dimension à l'apprentissage des langues. Ici pour le français […] c'est pas le même vocabulaire qu'on va utiliser qu'à la garderie ou avec ses amis » (Tetsu Young).
- « Pour apprendre une langue, il faut qu'un enfant soit motivé à l'apprendre, donc il faut que ce soit des contextes ludiques ou des contextes nécessaires à la survie… » (Phaedre Royle.)
- « C'est donc avec le pony Sam, loin des cours académiques, que Ronny et sa maman viennent parfaire leur français en société » (journaliste).
- C'est la philosophie de Tetsu Young d'assurer que Ronny fasse « quelque chose qu'il aime en plus intégrer cette dimension d'apprentissage des langues ».
- « Les spécialistes suggèrent donc d'exposer le plus possible les enfants à la langue […] à l'intérieur de différentes activités » (Karina Marceau).

Position mitigée

- Acceptez une réponse qui exprime un point de vue nuancé pourvu que l'élève appuie sa position sur des éléments pertinents du document audiovisuel.